

THERMES & VOUS

LE MAGAZINE DE LA
MÉDECINE THERMALE
ÉDITION 2013

**LE PARCOURS
D'UNE CURE
EN 4 ÉTAPES**

**ACCOMPAGNER
LES SENIORS**

**LA MÉDECINE THERMALE
TOUJOURS PLUS EFFICACE**

TENDANCE

**LES CURES THERMALES
À L'HONNEUR EN LIBRAIRIE**

LES ENFANTS

ET LA CURE THERMALE

LAMEDECINETHERMALE
efficace, pour longtemps

3.
COURRIER DES LECTEURS

4.
DOSSIER THÉMATIQUE
Les enfants
et la cure thermale.

8.
AVANCEMENT
DE LA RECHERCHE
La médecine thermale,
toujours plus efficace
pour les seniors.

11.
BIEN VIVRE
SA CURE THERMALE
Le parcours d'une cure
en 4 étapes.

12.
TENDANCE
La cure thermale
à l'honneur
dans les librairies.

15.
C'EST VOUS QUI
LE DITES
SUR FACEBOOK !

15.
LE CNETH RÉPOND
À VOS QUESTIONS

ÉDITO



Cette année encore, le nombre de curistes dans les établissements thermaux a légèrement augmenté. L'effort engagé par la profession pour offrir une meilleure qualité d'accueil et de soins est récompensé. Cette confiance est sans doute aussi le résultat des travaux scientifiques qui démontrent, année après année, le service médical rendu de la crénothérapie. Car la cure thermale est de plus en plus reconnue pour son efficacité face aux maladies chroniques, en accompagnement d'un traitement classique ou même en prévention de complications. Cette confiance accrue est surtout en phase avec une attente de plus en plus forte pour partager et vivre une médecine plus respectueuse des patients, plus attentive à la relation que ceux-ci peuvent entretenir avec leur médecin traitant, et plus responsable en matière de gestion des moyens, au bénéfice de la santé publique. Nous espérons que vous aurez plaisir à découvrir ce nouveau numéro de notre magazine.

Je vous souhaite une très bonne santé, en espérant vous retrouver toujours plus nombreux parmi les amis de la médecine thermale sur notre groupe facebook :

www.facebook.com/medecinethermale

Thierry Dubois



THIERRY DUBOIS
est président du
Conseil National
des Exploitants
Thermaux depuis
2009

Directeur de la publication : Thierry Dubois / Rédacteur en chef : Didier Le Lostec
Rédacteur en chef délégué : Claude-Eugène Bouvier
Crédits photos : @G.Piel, @E.Perdu
Fotolia (@Kzenon - @Tyler Olson - @INFINITY - @Jacek Chabraszewski)
Conception rédaction : Parties Prenantes

PAULINE

« Bravo pour ce magazine ! Complet et très intéressant. Je l'ai découvert dans l'établissement thermal où je vais chaque année. Est-il possible de s'abonner ? »

Bonjour Pauline, merci pour vos encouragements ! Ce magazine est une publication annuelle pour l'instant. Mais vous pouvez vous procurer la version numérique sur le site internet du CNETH, dans l'espace publications ! <http://www.medecinethermale.fr/publications>



HERVÉ

« Bonjour. Je suis médecin et j'aimerais avoir plus d'informations sur les cures thermales. Comment puis-je faire ? »

Hervé, vous disposez de plusieurs sources d'informations. Les sites internet du CNETH et de l'AFRETh peuvent vous donner beaucoup de renseignements sur les cures thermales, leur efficacité et les soins prodigués, informations utiles pour vos patients ! La Médecine Thermale est également présente dans de nombreux salons professionnels ou médicaux (Les Entretiens de Bichat, les Journées Nationales de la Médecine Générale), mais également grand public, comme les Thermalies.



CÉLINE

« Une amie m'a donné votre magazine l'année dernière car ma grand-mère souffre de fibromyalgie. J'ai découvert votre article à ce sujet et notamment les programmes d'éducation thérapeutique destinés aux patients souffrant de cette maladie. J'en ai parlé à ma grand-mère, qui va suivre sa première cure cette année ! J'espère que ce programme lui sera bénéfique ! »

Merci Céline. Nous ne doutons pas du bénéfice qu'elle tirera du programme. N'hésitez pas à lui dire que plusieurs stations accueillent les patients souffrant de cette pathologie et que certaines ont même développé des protocoles spécialisés.

• DOSSIER THÉMATIQUE

LES ENFANTS ET LA CURE THERMALE

Si les cures thermales sont efficaces pour les adultes, elles le sont tout autant pour les enfants et les adolescents ! En effet, l'abus de médicaments peut souvent s'avérer toxique pour des jeunes organismes et peut mener à l'échec thérapeutique. Les cures thermales se révèlent être de vraies alternatives à des traitements classiques, car elles sont non médicamenteuses et sans effets secondaires.

La prise en charge des enfants peut commencer très tôt, dès l'âge de 3 mois, dans certaines pathologies bien définies, en particulier la dermatite atopique.

D'autres pathologies sont couramment traitées pour les enfants : l'asthme, l'allergie, les infections ORL, l'énurésie, les séquelles traumatiques, le psoriasis de l'adolescent, les cicatrices et brûlures, l'obésité. Conciliant soins et éducation à la santé, la cure thermique pour enfants est adaptée jusqu'à 17 ans. Comme pour les adultes, ce temps de soins permet aux jeunes patients de mieux comprendre leur maladie, de la gérer et d'adapter au mieux leur comportement et leurs habitudes de vie. Certaines stations ont acquis une vraie réputation au niveau de la prise en charge, avec des ateliers d'éducation à la santé, comme « Souffle enfant et jeux respiratoires » à Challes-les-eaux, des ateliers de crémage ou d'alternative au grattage à Avène ou La Roche-Posay, ou encore l'école de l'Asthme à La Bourboule.

Le Dr Monique FOUROT-BAUZON, allergologue et médecin coordonnateur de l'école de l'asthme de La Bourboule et Françoise Moha, pharmacienne, Responsable Qualité des Thermes d'Avène, nous éclairent sur la prise en charge de ces jeunes patients :

Pourquoi orienter un enfant vers une cure thermique ?

Monique Fourot-Bauzon : La décision d'envoyer un enfant en cure thermique doit toujours être celle de son médecin traitant, parce qu'il connaît bien la situation de l'enfant. Quand l'enfant souffre par exemple d'un asthme qui a d'importantes conséquences sur sa vie, la cure thermique va lui permettre d'une part de profiter de l'action des eaux, mais aussi d'un environnement sain et d'une éducation thérapeutique. Elle vient toujours en plus du traitement, et c'est un excellent complément.

Françoise Moha : En dermatologie, les pathologies rencontrées en cure chez les enfants sont souvent des affections chroniques avec comme première indication, les eczémas (dermatite atopique).

La cure thermique propose un complément thérapeutique aux médicaments habituellement utilisés limitant ainsi les effets secondaires des traitements. Il survient souvent une poussée

de la pathologie au bout de quelques jours de cure, crise plus ou moins importante mais qui régresse par la suite. La cure thermique diminue la sévérité de la pathologie : les crises sont moins fortes et plus espacées dans le temps.

La prise en charge des enfants est-elle particulière ?

Monique Fourot-Bauzon : Les pratiques thermales sont identiques à celles proposées aux patients adultes, mais avec des temps de traitements adaptés. Il faut savoir qu'il n'existe pas de cure standard, le médecin thermal va toujours ajuster le traitement en fonction de l'enfant. Les agents thermaux sont évidemment formés au traitement des enfants, et il existe aussi des unités de soins qui leur sont réservées, pour qu'ils puissent passer du temps ensemble, et que les soins se fassent dans la convivialité.

Françoise Moha : La prise en charge au niveau des soins est un peu différente entre les enfants et les adultes. Si les soins proposés sont les mêmes, les cabines de soin sont adaptées aux différentes tranches d'âge. Les soins sont effectués en baignoires individuelles regroupées dans une même salle pour donner plus de convivialité à la réalisation du traitement. Les soins sont complétés par un programme d'éducation à la santé de la peau à travers des ateliers tels que l'alternative au grattage, l'hygiène et l'hydratation ou la relaxation, ateliers adaptés bien entendu à leur jeune âge.

Un enfant peut-il venir accompagné ?

Monique Fourot-Bauzon : Bien sûr !

Les tout-petits sont accompagnés par leurs parents pendant les soins. Ensuite les plus grands peuvent suivre leurs soins seuls mais sont généralement accompagnés.

Il existe aussi des Maisons d'Enfant à Caractère Sanitaire qui accueillent les enfants de 3 à 17 ans révolus. Nous en avons trois à La Bourboule, mais il y en a de moins en moins.

Dans ces établissements, les enfants sont pris en charge par groupes d'âges, et après les soins sont encadrés par des animateurs.

Françoise Moha : Les enfants de moins de 12 ans doivent être accompagnés pour leurs soins par une personne adulte.

L'EXEMPLE DE L'ÉCOLE DE L'ASTHME À LA BOURBOULE

L'établissement thermal de La Bourboule accueille chaque année de nombreux enfants atteints de pathologies respiratoires et dermatologiques. En plus de la cure, l'école de l'asthme de La Bourboule propose tout un programme d'éducation thérapeutique aux enfants, adolescents et adultes qui souhaitent mieux comprendre leur maladie.

Le Dr Monique FOUROT-BAUZON, nous présente le principe de l'école de l'asthme :

De quoi souffrent les enfants que vous recevez en cure ?

A La Bourboule, la majorité des enfants adressés en cure sont atteints de troubles respiratoires (ORL et asthme) et dermatologiques. Ce sont des enfants qui souffrent de maladies chroniques comme des rhinites ou des otites, d'origine allergique. Il faut savoir qu'en fonction de l'origine de la maladie, infectieuse ou allergique, le lieu de cure ne sera pas le même ; ici à La Bourboule, nos eaux bicarbonatées sont idéales pour traiter celles d'origine allergique.

Parlez-nous de l'école de l'asthme.

Avec plaisir. L'école de l'asthme existe depuis 1986 et fait de l'éducation thérapeutique à destination des enfants, des adolescents et des adultes. Le but de l'éducation thérapeutique est d'aider les patients à mieux comprendre leur maladie, leur traitement. Nous adaptons toutes nos activités à l'âge des enfants. Par exemple, avec les tout-petits, on explique comment avoir un bon environnement quand on est asthmatique en leur faisant aménager une maison pour une poupée qui a de l'asthme. Ils comprennent tout très vite !

Et pour les plus grands ?

A partir de 8 ans on reste ludique tout en proposant des activités plus sérieuses, plus scolaires. Ils travaillent en petits groupes et ont chacun un cahier. Ensuite pour les ados, on travaille plus par table ronde, groupe



de parole. L'idée est d'avoir une discussion ouverte et sans jugement, ce qui correspond bien à leur âge. En fait la clé, c'est d'adapter son message à l'âge des enfants pour qu'ils le comprennent au mieux.

Quels sont les effets bénéfiques de la cure que vous avez pu constater ?

J'ai mené une étude il y a quelques années qui montrait qu'après la cure, la consommation de médicaments réduit et que grâce à l'éducation thérapeutique, le traitement est mieux maîtrisé. Il y a donc une amélioration des symptômes et de la qualité de vie dans les mois qui suivent la cure.

Vos petits patients sont donc satisfaits ?

Oui, tout à fait. Les enfants reviennent d'année en année et apprécient le temps passé en cure thermique. Ce que nous voulons, c'est les responsabiliser et leur donner envie de s'occuper d'eux, surtout quand ils rentrent dans l'adolescence, l'âge où la prise du traitement devient un choix personnel et plus vraiment une injonction des parents. On leur fait prendre conscience qu'ils sont maîtres de leur vie, de leur maladie et de leur traitement et surtout, que même malades, ils peuvent tout faire !

L'ACCOMPAGNEMENT DES ENFANTS

L'accompagnement des enfants : Si la présence des parents est souhaitable quand l'enfant est bébé ou très jeune, pour les plus grands, si une composante psychologique a un rôle dans la maladie (énurésie), la maison d'enfants est préférable. Les soins thermaux se font sous sa responsabilité avec des moniteurs diplômés. Dans les maisons ouvertes à l'année, les enfants sont scolarisés sur place. Ces accueils optimisent les soins thermaux. Les maisons d'enfants, reconnues par le ministère de la Santé, peuvent accueillir des enfants de 3 à 17 ans.

• Pour obtenir les coordonnées des maisons d'enfants, contactez directement l'Office de Tourisme de la station thermale qui vous intéresse.

LE REMBOURSEMENT DES CURES D'ENFANTS

Sachez également que les frais de transport et d'hébergement de la cure de votre enfant, si elle s'effectue dans le cadre d'un placement en maison d'enfants à caractère sanitaire, sont pris en charge sans conditions de ressources. Les frais de transport sont remboursés de la même manière que pour une cure suite à une affection longue durée ou à un accident du travail. Les frais d'hébergement sont, quant à eux, remboursés à 65 %, sur la base d'un forfait fixé à 150,01 euros. La prise en charge s'élève donc à 97,50 euros.

• Pour tout comprendre sur le remboursement des cures d'enfants, rendez-vous sur le site www.ameli.fr/assures/soins-et-remboursements/combien-serez-vous-rembourse/effectuer-une-cure-thermale/les-cas-particuliers-de-cures-thermales.php

L'EXEMPLE DES MALADIES DE PEAU :

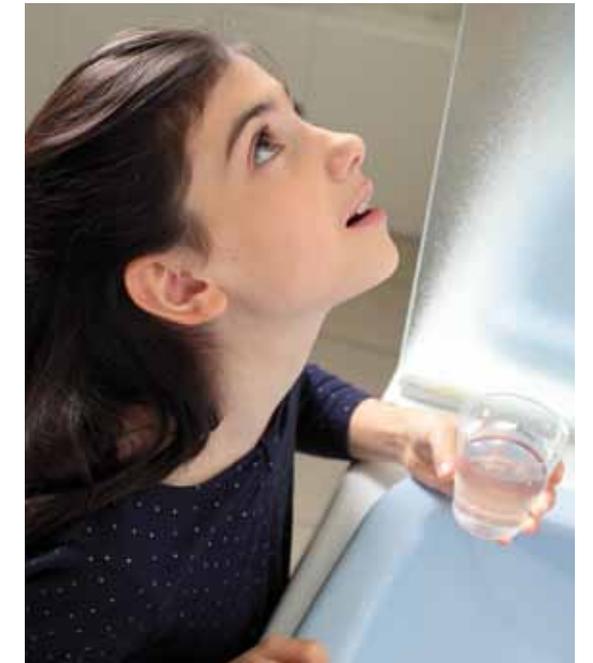
Ce sont les pathologies les plus répandues chez les enfants. Certaines stations thermales spécialisées reçoivent des nourrissons dès 3 mois. Les symptômes, (rougeurs, démangeaisons...) s'atténuent voire disparaissent sous l'effet des eaux calmantes. Les soins sont souvent prolongés par des programmes éducatifs, encadrés par des éducateurs et des praticiens spécialisés. Ils apprennent aux enfants à hydrater leur peau de façon pratique et ludique.

L'EXEMPLE DE L'ÉNURÉSIE :

Environ 11% des enfants de plus de 5 ans continuent de faire pipi au lit. La cure thermique s'avère efficace, notamment grâce aux programmes d'éducation thérapeutique. Sans leurs parents, les enfants sont accueillis en maison d'enfants. Durant 3 semaines, des soins thermaux à base d'eau salée et des activités physiques leur permettent de mieux contrôler leur corps. En parallèle des programmes pédagogiques adaptés et animés par des médecins thermaux sont dispensés sur la structure de l'appareil urinaire, le principe de la miction et les raisons de ses désordres.

L'EXEMPLE DU SURPOIDS :

Le nombre d'enfants et adolescents en surpoids ne cesse d'augmenter. En France, 16 % des enfants présentent un surpoids ou une obésité. Cette pathologie nécessite une véritable prise en charge adaptée à la jeunesse



des patients. Plusieurs des établissements thermaux spécialisés ont conçu des programmes personnalisés et spécifiques pour les enfants et les jeunes adultes autour de la diététique et de l'activité physique.



• AVANCEMENT
DE LA RECHERCHE

LA MÉDECINE THERMALE,
TOUJOURS PLUS EFFICACE
POUR LES SENIORS

EN FRANCE, ON ESTIME QUE 15 MILLIONS DE PERSONNES, SOIT PRÈS DE 25 % DE LA POPULATION, SONT ATTEINTES DE MALADIES CHRONIQUES.

CES PATHOLOGIES QUI DÉTÉRIORENT GRANDEMENT LA QUALITÉ DE VIE DES PATIENTS PEUVENT AVOIR UN RETENTISSEMENT CONSIDÉRABLE SUR LA VIE QUOTIDIENNE.

FACE AUX MALADIES CHRONIQUES, LA PRISE EN CHARGE THERMALE EST UN GAGE DE SOULAGEMENT : DIMINUTION DE LA DOULEUR, BAISSÉ DE LA CONSOMMATION MÉDICAMENTEUSE, AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE VIE ONT ÉTÉ CONSTATÉES PAR PLUSIEURS ÉTUDES. PARMIS LES POPULATIONS EXPOSÉES À CES MALADIES, LES SENIORS SONT EN PREMIÈRE LIGNE. CERTES NOUS VIVONS AUJOURD'HUI PLUS LONGTEMPS ET EN MEILLEURE SANTÉ QUE NOS AÎEUX, MAIS LE GRAND ÂGE AMÈNE AUSSI AVEC LUI NOMBRE DE PATHOLOGIES QUI PEUVENT PARAÎTRE COMMUNES ALORS QU'ELLES ONT UN VÉRITABLE IMPACT SUR LA VIE QUOTIDIENNE. PARCE QUE C'EST UNE MÉDECINE DOUCE ET ATTENTIVE AUX BESOINS DES CURISTES, ELLE EST TOUT À FAIT ADAPTÉE POUR LES SENIORS ET LES POPULATIONS FRAGILES ET PERMET DE LES SOULAGER DURABLEMENT.

LES MALADIES VEINEUSES

Ce que l'on appelle communément les jambes lourdes est un véritable fardeau, à la fois pour les patients et pour l'Assurance Maladie. Œdèmes, varices, thromboses veineuses profondes et leurs séquelles sont un problème social réel. La médecine thermique peut avoir un véritable impact sur le confort des patients atteints de troubles du retour veineux. En effet, la prise en charge de ces pathologies demande une rééducation intensive, et d'agir sur plusieurs facteurs comme l'amélioration du retour veineux, la stimulation de la microcirculation et

l'amélioration des comportements de santé du patient. Le programme de traitement des maladies veineuses des cures thermales permet d'agir sur tous les aspects de la maladie pendant les 18 jours de cure. En plus des traitements, le programme d'éducation thérapeutique Veinothermes, qui comprend des ateliers pour mieux vivre et comprendre sa maladie et son traitement, a prouvé son efficacité auprès des curistes qui l'ont récemment plébiscité. Il a, par ailleurs, été agréé par l'Agence Régionale de Santé de la région Rhône-Alpes.

• AVANCEMENT DE LA RECHERCHE

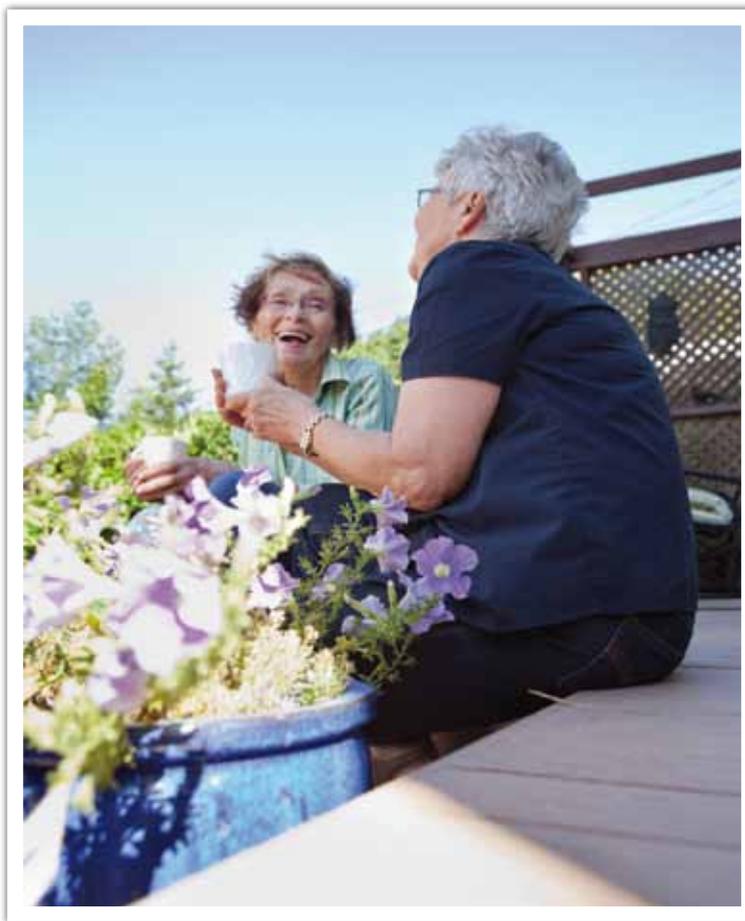
GONARTHROSE

Plus connue sous le nom d'arthrose du genou, une autre pathologie frappe beaucoup les seniors : la gonarthrose. Elle est provoquée par une usure progressive du cartilage qui protège l'articulation, ce qui provoque des douleurs très invalidantes et plus tard, une raideur. Ces manifestations se répercutent tôt ou tard sur la marche qui devient difficile et demande parfois l'utilisation d'une canne.

Très courante, l'arthrose est le premier motif de consultation chez le médecin généraliste et concerne 4 millions de personnes. C'est donc logiquement la première indication de cure : 1 curiste sur 2 en souffre.

Le traitement de l'arthrose du genou débute généralement avec la prescription d'anti-inflammatoires, puis, lorsque les douleurs deviennent trop importantes, on propose souvent au patient une opération chirurgicale avec pose d'une prothèse. On prescrit souvent également au patient un programme d'exercices physiques et des séances de kinésithérapie. C'est donc un traitement lourd, qui demande beaucoup d'investissement de la part du patient.

Pourtant, il existe des traitements non médicamenteux qui peuvent ralentir le processus de dégradation de l'articulation, et permettre au patient de mieux vivre. La cure thermale en est un. Parce qu'elle regroupe dans



un même lieu plusieurs professionnels de santé et qu'elle propose à la fois une thérapie, de la rééducation et de l'éducation, elle permet aux patients souffrant d'arthrose de voir leur état s'améliorer de manière durable, même après la fin de la cure. Ainsi une récente étude a montré que le traitement thermal réduisait notablement la douleur et redonnait

une certaine mobilité à l'articulation (Thermarshrose, 2009).

Pour les seniors et toutes les personnes souffrant de ces pathologies, la cure thermale est donc une véritable alternative aux soins traditionnels, qui donne la possibilité d'avancer dans la vie avec de moindres douleurs.

ACTU

L'étude Maâthermes, consacrée au traitement du surpoids et de l'obésité en station thermale, a récemment été publiée par la revue internationale « Evidence-based complementary and alternative medicine ».

• BIEN VIVRE SA CURE THERMALE

LE PARCOURS D'UNE CURE, EN 4 ÉTAPES

1. LA CONSULTATION D'ENTRÉE
Votre cure thermale débutera obligatoirement par une consultation avec un médecin thermal. Ce temps est très important car il permettra au médecin de comprendre votre parcours personnel et votre pathologie. Il pourra, alors au terme de cette consultation, définir avec vous un programme adapté à votre pathologie et à vos besoins, et précisera d'éventuelles modalités d'administration des soins. S'il existe un programme d'éducation à la santé ou d'éducation thérapeutique adapté à votre cas, le médecin pourra vous le recommander ou vous le prescrire. N'oubliez pas votre dossier médical, votre prise en charge et un moyen de paiement.

A noter : cette visite peut avoir lieu le week-end ou tôt le matin avant le début de la cure. La surveillance médicale comprend en général 3 consultations, davantage si l'état du curiste le nécessite.

2. VOTRE PLANNING DE SOINS
Vous vous rendez à l'établissement thermal muni de cette prescription et du volet 2 de votre prise en charge. En fonction de l'ordonnance de cure, l'établissement établit votre planning de cure (horaires des soins), et vous remet l'horaire quotidien de vos soins : la cure peut commencer.

3. DES ACTIVITÉS ÉDUCATIVES
Beaucoup d'établissements thermaux organisent, en plus des soins, des interventions, débats d'experts. N'hésitez pas à vous inscrire à ces conférences pour mieux comprendre votre pathologie et pour rencontrer d'autres curistes !

4. APRÈS VOTRE CURE
Après la cure, il pourra vous être proposé un rendez-vous téléphonique dans le cadre du suivi d'un programme d'éducation thérapeutique. C'est l'occasion de prendre de vos nouvelles et de voir comment les choses évoluent après votre cure.

APRÈS LES SOINS, QUE FAIRE PENDANT SA CURE ?

ET OUI, LES SOINS EN CURE THERMALE NE PRENNENT PAS TOUTE LA JOURNÉE !

Une cure, c'est des soins, du repos et du temps libre ! Ce temps fait partie de votre programme de soins à part entière. Vous pourrez donc profiter de votre séjour pour découvrir le patrimoine culturel de la station.

En effet, les villes thermales sont souvent d'anciennes cités romaines. Elles possèdent traditionnellement un patrimoine culturel et architectural très riche. Balades, visites guidées, dégustations... pendant toute la saison thermale beaucoup d'activités, hors de votre établissement de cure sont organisées. Vous pouvez vous renseigner soit directement sur le site internet de votre station thermale, soit à l'office de tourisme.

• TENDANCE

LES CURES THERMALES

À L'HONNEUR DANS LES LIBRAIRIES !

Pour Marie-Josse Raffini et Ginevra Bompiani, les stations thermales n'ont plus de secrets : elles s'en sont d'ailleurs inspirées et ont choisi d'en faire le lieu principal de leur intrigue. Les romancières apportent leurs regards sur les cures, loin des clichés et au plus près des préoccupations des femmes curistes. Elles nous livrent une vision très personnelle de la cure, cet univers si particulier, « ce paradis supposé », ce lieu révélateur et catalyseur où « l'on renoue avec ses zones obscures ». Entretiens.



LA CURE, UN UNIVERS FÉMININ AVANT TOUT

Si la cure peut être médicale, ce n'est pas sous cet angle que les deux auteures ont choisi de l'aborder. C'est la cure amaigrissante qui a été le lieu de l'intrigue, un univers quasi exclusivement féminin. « Des femmes, beaucoup de femmes. Normal vers la cinquantaine, elles accusent, presque toutes, une vingtaine de kilos à perdre. Accumulée au fil d'une vie de petits labeurs et de grandes souffrances, de stress permanents, de manques affectifs et de fantasmes inassouvis, cette graisse stratifiée ne lâche pas sa proie et tient au corps comme l'ombre », ouvre le roman de Marie-Josse Raffini « La cure ». Comme un constat

tragique, l'auteure nous présente d'abord la cure thermique comme « un leurre » d'un « ennui mortel ». Pourtant, au fil du roman, c'est une nouvelle image de la cure thermique qui se dessine. Peu à peu, la cure devient le lieu de la rencontre entre ces femmes qui révèlent leur faille et se livrent. « Elles m'ont mise devant la réalité que moi aussi j'avais une faille », déclare d'ailleurs Marie-Josse Raffini. De la même manière, le roman de Ginevra Bompiani « La station thermique », décrit ainsi un jeu entre quatre femmes « d'un certain âge qui essaient de refaire leurs corps pour continuer de plaire aux hommes ». Elles s'observent, se scrutent et se découvrent. Les méfiances vaincues et les ragots démentis, les langues

se délient et une confiance s'installe entre les quatre femmes, qui se dévoilent au fur et à mesure du roman.

LA CURE COMME LIEU D'INTROSPECTION

Au-delà de la rencontre et de l'échange, c'est le thème de l'introspection qui a intéressé ces deux auteures, « une parenthèse de la vie au temps et de l'espace ». Si ces deux romans adoptent chacun une approche particulière de la station thermique, on retrouve néanmoins dans les deux ouvrages l'idée que les cures sont un moyen d'aborder le thème du souvenir. Ginevra Bompiani parle à ce sujet d'un « double traitement : le traitement apparent et le traitement

• TENDANCE

secret ». Pour Marie Josse-Raffini, le choix de la cure thermale s'est naturellement présenté à elle. « Les cures thermales sont un moyen d'aborder le thème des souvenirs, comme un

« UNE PARENTHÈSE DE LA VIE AU TEMPS ET DE L'ESPACE »

retour aux sources », nous confie-t-elle. A ce sujet, Marie-Josse Raffini évoque dans son roman « un monde ouaté » qui permet un « retour sur soi, un lieu où l'on ne pense plus qu'à soi ». « On vous chouchoute et on se retrouve devant soi-même. Cela per-

met une introspection qu'on ne peut pas avoir dans la vie quotidienne », concède Ginevra Bompiani. « C'est une sorte de cocon où on va pour en principe se reconstituer physiquement, mais en fait on se reconstitue plutôt mentalement », poursuit-elle. Finalement, la cure permet, en se confrontant aux autres, de mieux se comprendre. Elle devient pour ces deux auteures un passage incontournable de la construction et de l'acceptation de soi.

LA STATION THERMALE

Ginevra Bompiani
Editions Liana Levi
Octobre 2012

Traduit de l'italien par
Jean-Luc Defromont



LA CURE

Marie-Paule Josse-Raffini
Edition L'Harmattan,
Collection Ecritures
Septembre 2012



• C'EST VOUS QUI LE DITES SUR FACEBOOK !



MARGUERITTE

« Bonjour, je viens de finir ma cure à Dax, je suis ravie et je sens une grande amélioration sur mon asthme, est-ce que je peux en faire une autre début 2013 ? Sera-t-elle prise en charge ? Je vous remercie de votre réponse. »

Nous sommes très heureux que votre cure vous ait soulagée. Vous pouvez tout à fait faire une autre cure début 2013, elle sera prise en charge si elle est prescrite par votre médecin. Sachez par contre que la sécurité sociale n'accorde qu'une seule cure par an pour la même orientation thérapeutique, sauf nécessité médicale dûment justifiée.

NELL

« Je viens de terminer ma 7ème cure au centre thermal St Eloy à Amnéville(57). Et bien depuis 2006, je n'ai plus de crise d'arthrose. Donc, je continue chaque année. »

DIDIER

« Bonjour. J'ai ma maman qui est atteinte de la maladie rare de la fibromyalgie. Je voudrais connaître les tarifs et en savoir plus sur la prise en charge. Merci beaucoup ! »

Bonjour Didier, il existe des cures pour soulager les personnes atteintes de fibromyalgie. Nous conseillons à votre mère d'en parler avec son médecin traitant, s'il lui prescrit une cure elle sera remboursée par la sécurité sociale. N'hésitez pas à vous rendre sur notre site pour plus d'informations : <http://www.medecinthermale.fr/espace-curistes/comment-beneficier-d-une-cure>

REJOIGNEZ LES AMIS DE LA MÉDECINE THERMALE SUR FACEBOOK.COM/MEDECINETHERMALE

• LE CNETH RÉPOND À VOS QUESTIONS

« DANS QUELS CAS LES FRAIS D'HÉBERGEMENT ET DE TRANSPORT PEUVENT-ILS ÊTRE PRIS EN CHARGE ? »

La réponse du CNETH :

La prise en charge des frais liés à la cure thermale peut se faire selon deux modalités :

- Au titre des prestations légales ;
- Au titre des prestations supplémentaires sous conditions de ressources.

La prise en charge des frais de transport se fait généralement au titre des prestations supplémentaires sous conditions de ressources (les ressources perçues l'année précédant la prescription de la cure ne doivent pas excéder un certain plafond : 14 664,38 euros de revenus en 2011 pour une personne seule effectuant une cure en 2012 + majoration de 50 % par personne à charge).

Certains cas font toutefois exception à la règle :

- Curiste en accident de travail : prise en charge à 100 % au titre des prestations légales ;
- Curiste en maladie professionnelle : prise en charge

à 100 % au titre des prestations légales ;

- Curiste en ALD : depuis le décret n°2011-258 du 10 mars 2011, il convient de distinguer si le bénéficiaire est atteint d'une incapacité ou déficience répertoriée ne lui permettant pas de se déplacer par ses propres moyens. Si tel est le cas, la prise en charge se fera au titre des prestations légales à 100 % si son ALD est exonérante, sinon à 65 %. En l'absence de déficience ou incapacité répertoriée, la prise en charge se fera au titre des prestations légales si la station thermale est éloignée de plus de 150 km de son domicile, sinon au titre des prestations supplémentaires, sous conditions de ressources.

Les frais d'hébergement quant à eux font l'objet d'une prise en charge uniquement au titre des prestations supplémentaires, sous conditions de ressources.

« LES ÉTABLISSEMENTS THERMAUX TRAITENT-ILS TOUS TOUTES LES PATHOLOGIES ? »

La réponse du CNETH :

Non. Chaque établissement thermal est agréé pour le traitement de un à quatre types de pathologies. En effet les eaux des stations thermales n'ont pas les mêmes propriétés sur le plan chimique. Chaque eau a ses composantes chimiques et donc sa propre capacité à soigner les pathologies pour laquelle elle est utilisée. Il est donc important, lors de la prescription de votre cure par votre médecin, que l'établissement thermal soit correctement choisi en fonction de votre pathologie. Il est possible de trouver facilement un établissement thermal adapté à chaque pathologie sur le site internet du CNETH- <http://www.medecinthermale.fr/espace-curistes/choisir-votre-station-thermale>

« LES SOINS PRODIGUÉS EN CURE SONT-ILS ADAPTÉS POUR CHAQUE PATIENT ? »

La réponse du CNETH :

Oui ! Chaque curiste commence son séjour par une visite médicale avec un médecin thermal, qui lui prescrit un programme de soins adapté. Ce programme comprend des soins spécifiques selon la pathologie à traiter, ainsi que la recommandation éventuelle d'ateliers pédagogiques pour comprendre sa maladie. Ainsi, si vous avez des allergies, des contre-indications médicales, votre programme de soins prendra en compte l'ensemble de ces données, d'où l'importance de cette première consultation.

CONTACT

Posez vos questions en nous écrivant à :
CNETH, 1 rue de Cels, 75014 Paris
ou par email à cneth@medecinthermale.fr
Retrouvez plus d'information sur le site
www.medecinthermale.fr